



Syndicat

cftc

section

Crédit Agricole SA

la newsletter sociale



cftc-casa.com

**FEVRIER
2024**

[En page 2](#)

RNPG 2023 / RVC
Budget CSE 2024

[En page 3](#)

Droits CSE 2024

[En page 4](#)

Subvention
restauration 2024

[En page 5](#)

Evolutions dans les
directions
Actu : CPF

[En page 6](#)

Les élus CFTC dans
les commissions CSE

Quelques précisions sur les compteurs congés et EJR/RTT



En 2023, les élus des 3 Organisations Syndicales Représentatives (OSR) ont reçu beaucoup de demandes de collègues qui s'interrogeaient sur le processus de détermination des compteurs de congés, EJR et jours supplémentaires.

Depuis début janvier 2024, nous sommes à nouveau sollicités sur le compteur EJR.

Pour répondre en partie à toutes ces questions, la **CFTC** a interrogé la **DRH** en votre nom.

Vous retrouverez **sous AskOnline**, les **droits à congés et repos en 2024**. Nous reprenons ces éléments via les 2 boutons ci-dessous.

En cliquant sur le **bouton de gauche**, vous verrez **l'ensemble des droits pour un collaborateur à temps plein**. Le **bouton de droite** vous renvoie vers **le calcul des EJR proratisé pour un salarié à temps partiel**.

Quels sont mes droits à congés et repos pour 2024 ?

Je travaille à temps partiel. Comment sont proratisés mes EJR ?

Pour les EJR, en début d'année, un jour est retranché au titre de la journée nationale de solidarité (correspondant chez **CAsa**, au lundi de Pentecôte qui reste ainsi non travaillé). Le compteur est ensuite diminué d'un EJR au titre du vendredi de l'Ascension. Ainsi, **pour un collaborateur à 208 jours, son compteur d'EJR disponibles pour l'année 2024 est de 12 jours**.

Dans le cas où la proratisation donne un résultat avec décimale, les règles suivantes s'appliquent :

- ✓ Pour les congés, passage au nombre de jours entier immédiatement supérieur (exemple 9,1 ou 9,8 → 10 jours).
- ✓ Pour les EJR et jours supplémentaires, arrondi à la demi-journée la plus proche (exemples : 9,7 → 9,5 jours ; 9,8 → 10 jours).

Enfin, les compteurs sont mis à jour à chaque clôture de paie, en fonction de l'utilisation par les collaborateurs et surtout des absences pouvant éventuellement entraîner une proratisation du nombre d'EJR.

En ce début d'année, certains d'entre vous ont constaté que leur compteur EJR avait évolué plusieurs fois. Il s'agit d'un dysfonctionnement ponctuel constaté sur le mois de janvier, lié à une problématique avec le prestataire de paie. La **DRH** l'a très vite résolu. **La DRH nous indique que les compteurs visibles dans PayOnline et sur les bulletins de paie de février sont à jour**.

Vous partagez nos valeurs?

Adhérez

**POUR ÊTRE INFORMÉ DE LA PUBLICATION D'UN NOUVEAU POST,
DEVENEZ ABONNÉ OU MEMBRE DE NOTRE SITE**



cftc-casa.com

1



LA CFTC
À VOS
CÔTÉS



**RIEN N'EST ACQUIS
CONSTRUISONS ENSEMBLE
NOTRE AVENIR**

Un RNPG 2023 sous-jacent en hausse de 11% à 5,923 Mds€ ! Quel impact sur notre rémunération variable collective ?



Les résultats 2023 viennent d'être annoncés.

Et ils sont très bons !

Le RNPG sous-jacent pour Crédit Agricole SA ressort en hausse de 11% à 5,923 Mds€.

Attention : le RNPG sous-jacent peut encore être retraité.

[Regarder l'interview de Jérôme Grivet](#)

Avec ce RNPG, selon nos premières estimations, nous pourrions espérer un **taux de distribution de la masse salariale autour de 11%**, au titre de la rémunération variable collective (RVC) sous réserve que le RNPG sous-jacent ne soit pas retraité.

Pour mémoire il était de 10,67% en 2023 au titre de 2022, avec un RNPG sous-jacent de 5,468 Mds€.

Retrouvez les grilles qui serviront à déterminer le calcul de la RVC publiées dans notre newsletter de juin 2023

[Relire la newsletter de juin 2023](#)

2 autres éléments seront utilisés pour calculer ce taux : le nombre d'alternants qui à notre connaissance serait d'environ 155 et l'index égalité Femmes/Hommes qui était mesuré à 91 fin 2022.



Un budget CSE 2024 en trompe-l'œil

Lors du CSE du 22 janvier 2024, le budget du CSE pour l'année 2024, a été présenté aux élus.

Les élus CFTC se sont abstenus lors du vote. Pourquoi ce choix ?

Tout d'abord, le déficit est présenté en réduction, mais en comparant un prévisionnel 2024 avec le budget initial 2023 ! Par un effet d'aubaine non reproductible, en 2023 le déficit a été moindre qu'attendu. Si on compare prévisionnel 2024 et atterrissage 2023, **le déficit n'est pas réduit mais juste stabilisé.**

Ensuite, **la baisse de la borne de 3500 à 3200 devrait avoir un effet pour les quotients familiaux (QF) entre 2500 et 3200**, puisque le pourcentage de remboursement variable se fera par interpolation entre ces 2 bornes contre respectivement 2500 et 3500 l'an passé. Cela nous semble contraire à la volonté de préserver les **18% de collègues aux quotients familiaux situés dans cette tranche.**

Enfin, **dès que la borne 3200 est dépassée, le pourcentage de remboursement baissera de :**

- ✓ **10%** pour les QF entre 3200 et 3500 (**6% des salariés**) [avec un effet double peine, comme suite à la réduction de la borne 3500 ?],
- ✓ **5%** pour les QF entre 3500 et 6000 (**16% des salariés**),
- ✓ **30%** pour les QF > 6000 (**13% des salariés**).

Au total **plus de 50% des collègues pourraient être impactés sur l'enveloppe loisirs** et tous seront concernés par **la réduction de certaines prestations** (chèques vacances, rentrée scolaire, chèques cultures, abonnements par exemple).

Quant à l'ajout de nouvelles prestations qui ne concerneront pas tous les salariés, étaient-elles vraiment nécessaires alors qu'il faut réduire le déficit du budget ?

La **CFTC** a fait une déclaration à l'issue du vote.

[Lire la déclaration CFTC](#)

Vous partagez nos valeurs ?

[Adhérez](#)

**POUR ÊTRE INFORMÉ DE LA PUBLICATION D'UN NOUVEAU POST,
DEVENEZ ABONNÉ OU MEMBRE DE NOTRE SITE**



cftc-casa.com

2



LA CFTC
À VOS
CÔTÉS

ENGAGÉS POUR VOUS, ÉLUS PAR
VOUS, NOUS SOMMES ET SERONT LÀ
POUR VOUS !



Quels sont vos droits CSE pour 2024 ?

Dans la newsletter de janvier, nous vous avons invités à faire tourner le simulateur de prestations 2024 pour vérifier l'impact des décisions prises sur le budget 2024, pour vos droits. Ce simulateur n'a pour le moment pas été actualisé sur le site du CSE. Vous pouvez vérifier cet impact en cliquant sur « Mon Compte » (icône avec votre nom), puis « Ma consommation ».

Vous verrez un tableau comme celui-ci-dessous plus ou moins étoffé selon votre situation familiale et votre QF.

DISPONIBLE PAR PLAFOND

Concernant la famille

Plafond : 24 <i>cheques vacances</i>	Montant disponible :	0,00 €	Montant consommé :	50,00 €	🔍
Plafond : 24 <i>Enveloppe Loisirs</i>	Montant disponible :	780,00 €	Montant consommé :	0,00 €	🔍

Vous pouvez ainsi comparer avec ce dont vous avez bénéficié en 2023, mais en tenant compte de l'évolution de votre QF entre 2023 et 2024.

Comment optimiser l'utilisation de vos droits CSE ?

La 1^{ère} étape, si vous ne l'avez pas déjà réalisée, consiste évidemment à **faire calculer votre QF**, en cliquant sur l'onglet « Mes avantages », puis « Quotient familial », puis « Inscription QF 2024 ».

Ensuite **n'attendez pas le dernier moment** pour présenter vos factures et autres justificatifs sous l'onglet « Enveloppe Loisirs 2024 ».

Si vous le souhaitez, n'oubliez pas de **vous inscrire dans l'une des 2 campagnes d'achats de chèques** vacances ou de e-chèques cadeaux cultures. La 1^{ère} campagne est déjà close.

L'allocation de chèques vacances offerte par le CSE n'est plus automatique pour les QF les plus élevés. Pensez à les réclamer sous l'onglet « Achat de chèques » puis « Mon Allocation vacances offerte par le CSE ».

Et vérifiez bien tous vos autres droits sans attendre la fin de l'année pour les consommer !

Toute l'équipe de gestion du CSE, que nous saluons ici, sera ravie de vous accueillir à Montrouge ou à Saint-Quentin, pour vous épauler, aux heures d'ouverture des permanences du CSE.

Vous partagez nos valeurs ?

Adhérez

POUR ÊTRE INFORMÉ DE LA PUBLICATION D'UN NOUVEAU POST,
DEVENEZ ABONNÉ OU MEMBRE DE NOTRE SITE



cftc-casa.com

3



Evolution de la subvention CAsa pour la restauration



Le coût de la restauration sur les sites de Saint-Quentin et de Montrouge **est une vraie préoccupation** pour tous.

Avec l'arrivée de nouveaux prestataires en février à Montrouge et avril à Saint-Quentin, il était urgent que la **Direction de CAsa** nous entende sur la réévaluation des subventions pour la restauration sur site.

D'autant plus que **le montant de l'admission est en hausse de 52% à Montrouge, en passant de 4,46€ à 6,80€.**

La Direction nous a entendus et c'est une bonne nouvelle. Après avoir réuni les élus de la Commission Politique Sociale (CPS), jeudi 8 février, **la DRH a annoncé** aux collaborateurs vendredi 9 février **la hausse de la subvention pour les 4 catégories de salariés selon la grille suivante :**

	Montant admission jusqu'au 9/02/2024 = 4,46 €		Montant admission à compter du 12/02/2024 = 6,80 €	
	Subvention jusqu'au 9/02/2024	Reste à charge salarie = cout admission - subvention employeur	Subvention à compter du 12/02/2024	Reste à charge salarie = cout admission - subvention employeur
cat 1 *	5,60 €	-1,14 €	7€ (+ 1,40€)	-0,20 €
cat 2 *	5,03 €	-0,57 €	6,40€ (+1,37€)	0,40 €
cat 3	4,45 €	0,01 €	6,40€ (+ 1,95€)	0,40 €
cat 4	2,97 €	1,49 €	5,20€ (+ 2,23€)	1,60 €

* = pour les catégories 1 et 2 une subvention denrées est ajoutée par l'employeur, notre tableau n'en tient pas compte

C'est une avancée pour le pouvoir d'achats de tous que la **CFTC** salue.

Pour autant, le sujet n'est pas clos et **la CFTC continue de militer** en votre nom pour :

- ✓ **La révision du seuil de passage d'une catégorie à l'autre** et notamment les C3 et C4 qui regroupent désormais la grande majorité des salariés. Idéalement, avec 4 tranches, il faudrait 25% des collaborateurs dans chacune d'elles. A défaut, il faudrait au minimum, réviser les 4 seuils du pourcentage d'inflation cumulée depuis 2020, ce qui permettrait un certain rééquilibrage.
- ✓ **Une vraie égalité de traitement entre les collaborateurs basés à Montrouge et ceux basés à Saint-Quentin** qui subissent tous les jours un surcoût sur l'admission et les denrées alors même qu'à notre connaissance, ils ne sont pas mieux rémunérés et que la prestation est équivalente.
- ✓ **Un suivi approfondi et dans la durée du coût moyen du plateau**, avec l'arrivée des nouveaux prestataires, pour s'assurer que les collaborateurs ne subiront pas, à terme, un surcoût trop important sur le prix de ce qu'ils consomment.
- ✓ **Le versement d'un chèque déjeuner pour chaque jour télétravaillé.**

Par ailleurs, **la CFTC** craint qu'avec des coûts moyens du plateau différents d'un prestataire à l'autre, cela crée un appel d'air sur certains restaurants au détriment d'autres espaces, avec pour conséquence, des files d'attente plus longues concentrées sur quelques espaces, aux heures de pointe.

Nous adressons également une pensée à nos collègues de Saint-Quentin :

Depuis le 12 février, le solde qu'ils avaient sur l'application Foodi du prestataire Compass, a été basculé automatiquement sur la nouvelle application Rest'Ôh!

Mais ils ne pourront réutiliser ce solde qu'en avril, lorsque les nouveaux prestataires arriveront à Saint-Quentin.

Et pour pouvoir continuer à déjeuner pendant ces 2 mois, il faut qu'ils rechargent l'application Foodi ! **Quand les impératifs techniques créent des situations ubuesques !**

Vous pouvez accéder à la présentation de la DRH en CPS en cliquant sur le bouton ci-dessous

[Lire la présentation DRH sur la restauration 2024](#)

Vous partagez nos valeurs?

[Adhérez](#)

**POUR ÊTRE INFORMÉ DE LA PUBLICATION D'UN NOUVEAU POST,
DEVENEZ ABONNÉ OU MEMBRE DE NOTRE SITE**

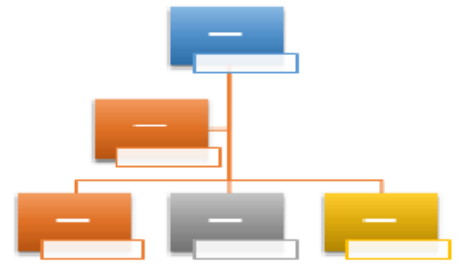
cftc-casa.com



Réorganisations des directions

Durant ces 3 derniers mois, l'actualité des directions a été particulièrement chargée. **Les élus membres des 2 commissions CES (Economique et Stratégique) et CSSCT (Sécurité, Santé et Conditions de Travail)** ont été fortement mobilisés.

Les travaux réalisés sont d'excellente qualité malgré des délais très contraints.



Direction Projet Client et Développement (PCD)

Présentation effectuée en CSE le 13 décembre 2023. Avis favorable proposé par les élus de la CES et voté à l'unanimité lors du CSE extraordinaire du 1^{er} février 2024. Un suivi par la CES sera réalisé au cours du 2nd semestre.

Retrouvez l'ensemble de la présentation en cliquant ci-contre

[Présentation PCD](#)

Direction Engagement Sociétal (DES)

Présentation effectuée en CSE le 22 novembre 2023. Avis réservé proposé par les élus de la CES et de la CSSCT avec un plan d'actions de la direction et une nouvelle présentation au CSE de septembre 2024. Avis voté à l'unanimité lors du CSE extraordinaire du 7 février 2024.

Retrouvez l'ensemble de la présentation en cliquant ci-contre

[Présentation DES](#)

Inspection Générale (IGL)

Présentation effectuée en CSE le 22 janvier 2024. Simple information sans consultation des commissions. Evolution mineure pour la création d'une Direction Ressources et Supervision pour :

- ✓ piloter en central les relations avec les superviseurs du Groupe CA,
- ✓ piloter en central les compétences de la ligne métier Audit et Inspection,
- ✓ superviser le pôle gestion RH de l'IGL.

L'approbation de tous les Procès-Verbaux de CSE mentionnant ces réorganisations aura lieu de manière groupée, lors du CSE du 28 février prochain. Pour plus de détail, nous vous renvoyons à ces PV approuvés qui seront accessibles sur le site du CSE, avec votre identifiant et votre mot de passe, dès qu'ils seront publiés.

Actualité : Compte Personnel de Formation (CPF)

Réaliser une formation professionnelle à l'aide de son CPF (compte personnel de formation) ne sera plus gratuit. Pour réaliser 200 millions d'euros d'économie, l'Etat va imposer au salarié suivant une formation de payer un reste à charge d'au moins 10 % du coût de l'apprentissage.

Vous partagez nos valeurs?

[Adhérez](#)



LA CFTC
À VOS
CÔTÉS



**RIEN N'EST ACQUIS
CONSTRUISONS ENSEMBLE
NOTRE AVENIR**

Vos élus CFTC au sein des différentes commissions du CSE

Bureau du CSE : pas d' élu CFTC

**CSSCT (Commission Sécurité,
Santé et Conditions de Travail)
Valérie VOYNEAU**



**CES (Commission Economique
et Stratégique)
Denis CIROT**

**CPS (Commission Politique Sociale)
et CdM (Commission des Marchés)
Marie-José FERJAULT**



**Commission Voyages
Catherine ABALAIN**

**Commission Culture et Bien-être
Lucien KEMKENG**



**Commission Jeunesse
Liz MARUANI**

Vous appréciez le contenu de nos newsletters ? Dîtes-le nous en nous adressant un mail à cftccasa@gmail.com.

Vous partagez nos valeurs ?

Adhérez

ENVIE DE GARDER LE CONTACT ? BESOIN D'INFOS ?

cftc-casa.com



**VOS DÉLÉGUÉS
SYNDICAUX**

MARIE-JOSE FERJAULT
06 75 24 59 77

ALAIN STEPHAN
06 85 67 52 98

CATHERINE ABALAIN
01 43 23 60 65

DENIS CIROT
06 74 44 68 02

Élus titulaires

Élus suppléants

RS

cftccasa@gmail.com



**MARIE-JOSÉ
FERJAULT**

CALF/DCCR



**DENIS
CIROT**

DAG



**VALÉRIE
VOYNEAU**

DDC



**LUCIEN
KEMKENG**

DDC



**CATHERINE
ABALAIN**

RHG



**BENJAMIN
MASSONIE**

PBP



**LIZ
MARUANI**

DDC



**ALAIN
STEPHAN**

ITD

**Consultez le site
CFTC.fr**